

Taxibus

Le Taxibus est un service de transport en commun effectué par des véhicules taxis. Comme le service est offert sur appel, l'utilisateur **doit téléphoner** pour obtenir un transport.

Lors de la première réservation, un dossier est ouvert au nom de l'utilisateur.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES :

- Nom;
- Adresse;
- Téléphone avec boîte vocale;
- Date de naissance (à des fins de statistiques).

Réservations

450 835-9711

1 877 835-9711



Heures de réservation

Du lundi au jeudi 8 h à 14 h 30
Vendredi 8 h à 10 h

Pour réserver le Taxibus, appeler au moins le jour ouvrable précédant la date choisie, durant les heures de bureau.

En cas de modification de plus de cinq minutes, nous communiquerons avec vous la veille de votre transport.

Congés fériés (bureau fermé)

Réserver à l'avance pour les dates suivantes :

Vendredi Saint
Lundi de Pâques
Journée nationale des patriotes
Fête nationale du Québec
Fête du Canada
Fête du Travail
Action de Grâce
Jour du Souvenir
Noël et Jour de l'An



à déterminer

Types de réservations

- Ponctuelle : Pour une date donnée.
- Régulière : Se répète à chaque semaine.
- Réservation le jour même : du lundi au vendredi de 8 h à 10 h.
 - Transport en direction de Joliette : appeler au moins 150 minutes avant l'heure choisie à l'horaire (voir au verso).
 - Transport à partir de Joliette : appeler au moins 60 minutes avant l'heure choisie à l'horaire (voir au verso).
- Transport accordé selon la disponibilité.

Aucune réservation ne sera acceptée sur le répondeur, par télécopieur ou par courriel.

Annulation 450 835-9711 / 1 877 835-9711

Pour annuler un Taxibus, vous devez appeler au moins 1 heure à l'avance.

Si le bureau est fermé, choisissez l'option « Taxibus » puis « Annulation » dans notre système téléphonique.

VOYAGE BLANC ET ANNULATION MOINS D'UNE HEURE = pénalité payable lors du prochain déplacement, selon le montant défini par la MRC.

Laissez-passer mensuels

Communiquer avec nous pour en savoir plus sur les laissez-passer mensuels disponibles. Possibilité d'économie de plus de 50 % sur le prix régulier.

Responsabilités de l'utilisateur

Réserver directement avec un employé du Service de transport (aucune réservation acceptée sur répondeur ou par télécopieur).

Paiement en argent (montant exact) lors de l'EMBARQUEMENT.

Lors de la réservation, fournir les informations suivantes :

- Nom;
- Adresse complète d'embarquement;
- Adresse complète de destination;
- Date du transport;



Attacher sa ceinture de sécurité.

Ne pas fumer, boire ou manger dans le véhicule.

Être prêt 5 minutes avant l'heure désignée, à l'extérieur, devant l'adresse mentionnée. L'adresse doit être visible de la rue.

Bagages

Selon l'espace du coffre arrière (à partager avec plusieurs clients). **Très important de nous aviser à la réservation.**

TEMPÊTE DE NEIGE



Lors d'une tempête de neige, vous devez penser à annuler votre transport si vous n'en avez pas besoin, sans quoi, vous devrez assumer le coût d'un voyage blanc. De notre côté, nous communiquerons avec vous si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer votre déplacement.



RÉSERVATION LA VEILLE

Transport garanti

RÉSERVATION LE JOUR MÊME



DÉPART MRC DE JOLIETTE

Hautement probable

Refus occasionnels



DÉPART MRC DE D'AUTRAY

DÉPART SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Plutôt difficile

Refus fréquents

Taxibus Autray/Joliette

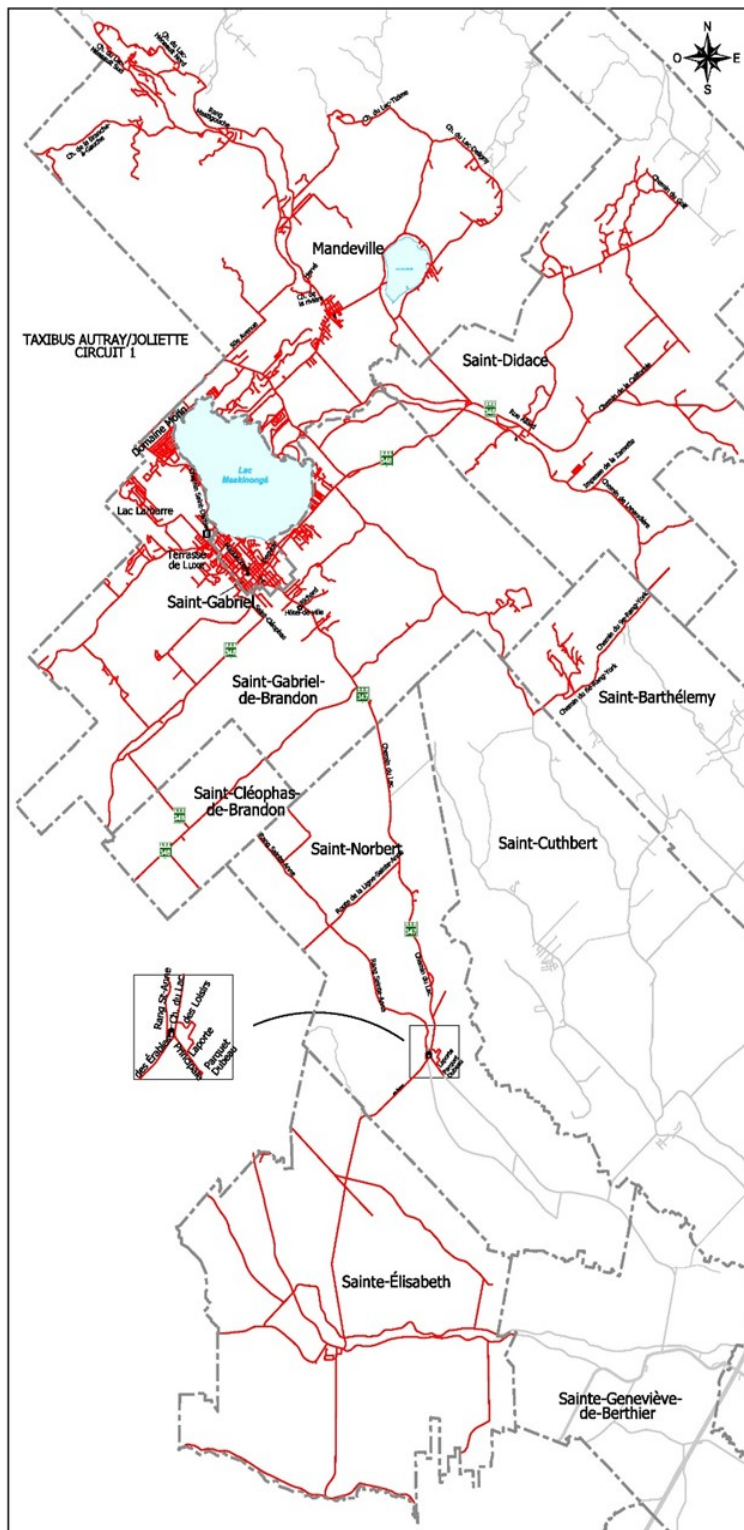
7 JOURS SUR 7!

Guide de l'utilisateur

2021

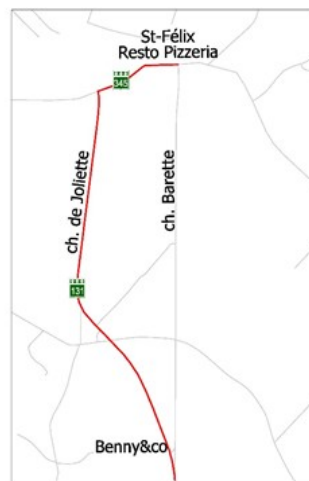


Téléphone : 450 835-9711
Sans frais : 1 877 835-9711



Points d'arrêt dans la municipalité de Saint-Félix-de-Valois

À l'intérieur du **tracé en rouge** suivant :



Points d'arrêt dans la MRC de Joliette:

- Galeries Joliette porte # 4
- Cégep porte chaufferie
- Centre Multiservice des Samares
- Terminus autobus via la rue Saint-Louis
- CHDL porte principale

BAGAGES

**Avisez-nous à la RÉSERVATION.
Espace à partager avec plusieurs clients.**

Paiement

SELON TARIFS EN VIGUEUR

**LAISSEZ-PASSER MENSUELS
DISPONIBLES**

Transports entre la MRC de D'Autray (secteur rouge) et la MRC de Joliette ou Saint-Félix-de-Valois

Les transports entre la MRC de Joliette et Saint-Félix-de-Valois ne sont pas possibles sur ce circuit

Le bureau peut modifier votre départ jusqu'à un maximum de 1 heure à des fins de jumelage

	Lundi au vendredi				Vendredi seulement	Samedi & Dimanche		
	ARRIVÉE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS – Pas plus tard	7h40	12h10	17h55	18h55	10h10	9h10	11h50
ARRIVÉE MRC DE JOLIETTE – Pas plus tard	8h00	12h30	18h15	19h15	10h30	9h30	12h10	17h30
DÉPART MRC DE JOLIETTE – Pas plus tôt	8h10	12h15	17h30	18h30	10h45	9h15	12h10	17h30
DÉPART SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS – Pas plus tôt	8h30	12h35	17h50	18h50	11h05	9h35	12h30	17h50